



coalitie tegen de honger
coalition contre la faim

POLICY BRIEF - JUIN 2020

Pour une aide publique au développement belge qui soutienne la transition agroécologique

Constats et recommandations politiques suite à la publication de l'étude
« La part de l'agroécologie dans l'Aide Publique au Développement belge »





Pour une aide publique au développement belge qui soutienne la transition agroécologique

Constats et recommandations politiques suite à la publication de l'étude « La part de l'agroécologie dans l'Aide Publique au Développement belge »

1 // INTRODUCTION

« Les systèmes alimentaires sont à un croisement. Une transformation approfondie est nécessaire pour réaliser l'agenda 2030, pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans ses 4 dimensions (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité), et pour faire face à des enjeux complexes et multidimensionnels, dont une population mondiale grandissante, l'urbanisation et le changement climatique, qui augmentent la pression sur les ressources naturelles et ont un impact sur la terre, l'eau et la biodiversité. Cette transformation aura une influence profonde sur ce que les gens mangent, mais aussi sur comment la nourriture est produite, transformée, transportée et vendue »¹. Voici les premières phrases du rapport du HLPE de 2019. Celui-ci met en avant l'agroécologie comme la seule approche transformative vers des systèmes alimentaires durables.

L'agroécologie² fait l'objet d'une reconnaissance scientifique et internationale grandissante, il s'agit de l'approche la plus pertinente lorsque sont réellement prises en compte les dimensions sociales, environnementales et économiques des systèmes alimentaires. Cette approche est de plus particulièrement bien adaptée aux réalités environnementales et socio-économiques de l'agriculture familiale dans les pays du Sud³.

Les approches agroécologiques peuvent jouer un rôle important pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour toutes et tous. Tant dans les dimensions de disponibilité⁴, d'accessibilité (lutte contre la pauvreté), de stabilité (augmentation de la résilience) et d'utilisation

(régimes diversifiés), l'agroécologie dispose d'un potentiel important pour améliorer la sécurité alimentaire. De nombreuses études ont trouvé des relations fortes entre systèmes agricoles diversifiés (un des principes clés de l'agroécologie), la diversité des régimes des ménages et la nutrition⁵.

Dans la foulée de l'étude intitulée « The share of agroecology in Belgian official development assistance: a missed opportunity », commandée par la Coalition Contre la Faim, cette note politique établit un certain nombre de constats et de recommandations sur les flux financiers de l'APD belge dans le secteur de l'agriculture et sécurité alimentaire. Ceci afin que la Belgique se mette au diapason avec la nécessité largement établie de construire des systèmes alimentaires durables, basés sur l'agroécologie.

Les contours de la notion d'agroécologie font l'objet de nombreux débats, et le concept est revendiqué par des catégories d'acteurs aux intérêts différents voire divergents. L'étude entreprise a donc été d'une ampleur considérable. Pour identifier quels flux soutiennent ou non l'agroécologie, l'étude s'est basée sur les principes les plus largement reconnus par la communauté scientifique et internationale. Il reste cependant complexe de réaliser des catégories imperméables de projets estampillés agroécologique ou non : l'agroécologie n'est pas un label comme le bio, avec des critères précis, définis et reconnus. Le concept d'agroécologie est basé sur le respect d'un certain nombre de principes, qui sont à intégrer et à adapter progressivement aux réalités agroenvironnementales, économiques, sociales et culturelles locales.

1 HLPE (High Level Panel of Experts), 2019, Agroecological and other innovative approaches for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition. Le HLPE est l'interface science-politique du Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA).

2 L'agroécologie est (i) un ensemble de pratiques agronomiques qui intègre les principes de l'écologie ; (ii) une discipline scientifique qui fusionne agronomie, écologie et des dimensions de sciences humaines, et qui croise savoirs scientifiques et paysans ; (iii) un mouvement social qui revendique des changements structurels, socioéconomiques et politiques, dans l'ensemble du système alimentaire permettant de faire percoler des pratiques de production et de consommation durables.

3 Voir : Coalition Contre la Faim, décembre 2018, Position Paper, Systèmes alimentaires durables au Sud, Obstacles et pistes pour relever le défi. <http://www.coalitioncontrelafaim.be/ccf/wp-content/uploads/2019/02/CCF-PositionPaperSAD-FR-Web-1.pdf>

4 Voir par exemple : Pretty J. et al., 2006, « Resource-conserving agriculture increases yields in developing countries », Environmental science and technology.

5 « Agroecological approaches could play an important role in securing sustainable diets for all now and in the future as part of a transition towards more sustainable food systems that enhance Food Security and Nutrition (De Schutter, 2011, 2012; IPES-Food 2016, DeLonge et al., 2016). Numerous studies have found positive relationships between diversified farming systems (a key principle of agroecology), household dietary diversity and nutrition (Talukder et al., 2000; De Clerck, 2013; Oyarzun et al., 2013; Jones et al., 2014b; Khoury et al., 2014; Carletto et al., 2015; Kumar et al., 2015; Olney et al., 2015; Shively and Sununtanasi, 2015; Jones, 2017). » HLPE, 2019, p.43.



Si ce travail est complexe, il est néanmoins fondamental : au-delà des mots, comment nos politiques publiques promeuvent, à l'étranger, la seule approche visant à réaliser une véritable durabilité de nos systèmes alimentaires ? Au-delà des mots, comment nos politiques publiques soutiennent une approche des systèmes alimentaires qui évite les écueils sociaux et environnementaux d'un modèle à bout de souffle, chez nous comme au Sud ?

Comme le soutiennent les plus larges études⁶ sur la question, nous ne pouvons plus nous satisfaire d'aménagements à la marge, une transformation profonde des systèmes alimentaires est nécessaire. C'est bien cette volonté de transformation systémique qui caractérise la transition agroécologique. C'est cette même volonté que nous avons cherché à identifier dans les 502 flux financiers analysés pour les besoins de l'étude.

2 // ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Grâce à la méthodologie solide développée dans l'étude, qui a analysé chaque flux selon une double lecture (les **5 niveaux de transition agroécologique**⁷ et le **potentiel du projet à soutenir un niveau donné de transition**), nous pouvons avoir une compréhension très fine des flux financiers transitant par la DGD⁸ qui sont liés d'une manière ou d'une autre à la transition agroécologique. Cette grille de lecture reste cependant complexe et ne permet pas d'avoir une vision claire de ce qui soutient clairement une transformation des systèmes alimentaires.

La Coalition Contre la Faim, en accord avec la chercheuse, a donc utilisé les données de l'étude pour réaliser un classement en trois catégories génériques :

- 1/ Pas de soutien de l'agroécologie** : flux financiers qui n'intègrent d'aucune manière les principes de l'agroécologie.
- 2/ Effets potentiels sur l'agroécologie** : flux financiers qui peuvent potentiellement soutenir une transformation agroécologique des systèmes alimentaires sans que cela puisse être clairement établi.
- 3/ Soutien de l'agroécologie** : flux financiers qui font de la transformation agroécologique des systèmes alimentaires une priorité et qui affectent tout ou partie de leurs moyens à cette fin.

CATÉGORIE 1 // Pas de soutien de l'agroécologie

Le flux financier est considéré comme ne soutenant pas l'agroécologie si il supporte uniquement l'agriculture conventionnelle (niveau 0) ou s'il n'est pas explicite sur le type d'agriculture qu'il supporte et ne contient aucun critère agroécologique, ou si le projet est hors-sujet⁹ par rapport à l'agriculture et au système alimentaire.

CATÉGORIE 2 // Effets potentiels sur l'agroécologie

Se retrouve ici l'ensemble des flux financiers pour lesquels certains éléments liés à la transition agroécologique ont pu être identifiés mais qui ont été jugés insuffisants pour constituer un soutien à la transition agroécologique. Il se peut même que ces flux ne soutiennent pas du tout l'agroécologie¹⁰. Il nous a semblé essentiel de créer cette catégorie intermédiaire, nous l'avons réalisée pour donner une image plus fine de la réalité. Si un effet potentiel de soutien à l'agroécologie ne peut être exclu, ces flux ne peuvent en aucun cas être considérés comme de véritables soutiens à une transformation des systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie.

Sont agrégés ici **deux types de flux** :

- **Les flux catégorisés par l'étude de niveau 1 et de niveau 2 : les flux qui ne vont pas assez loin dans la transition agroécologique**

L'amélioration de l'efficacité des pratiques conventionnelles (niveau 1) et la substitution de certaines pratiques et intrants par des alternatives plus durables (niveau 2) peuvent être les premiers pas d'une transition agroécologique. Mais s'arrêter à ce niveau ne permet pas une intensification des processus écologiques à l'échelle de la ferme ou du territoire, cela ne permet pas de transformer les circuits alimentaires, et cela ne transforme pas non plus la gouvernance des systèmes alimentaires.

6 IAASTD, IPBES, IPCC, HLPE, Ipes-Food, Lancet, ...

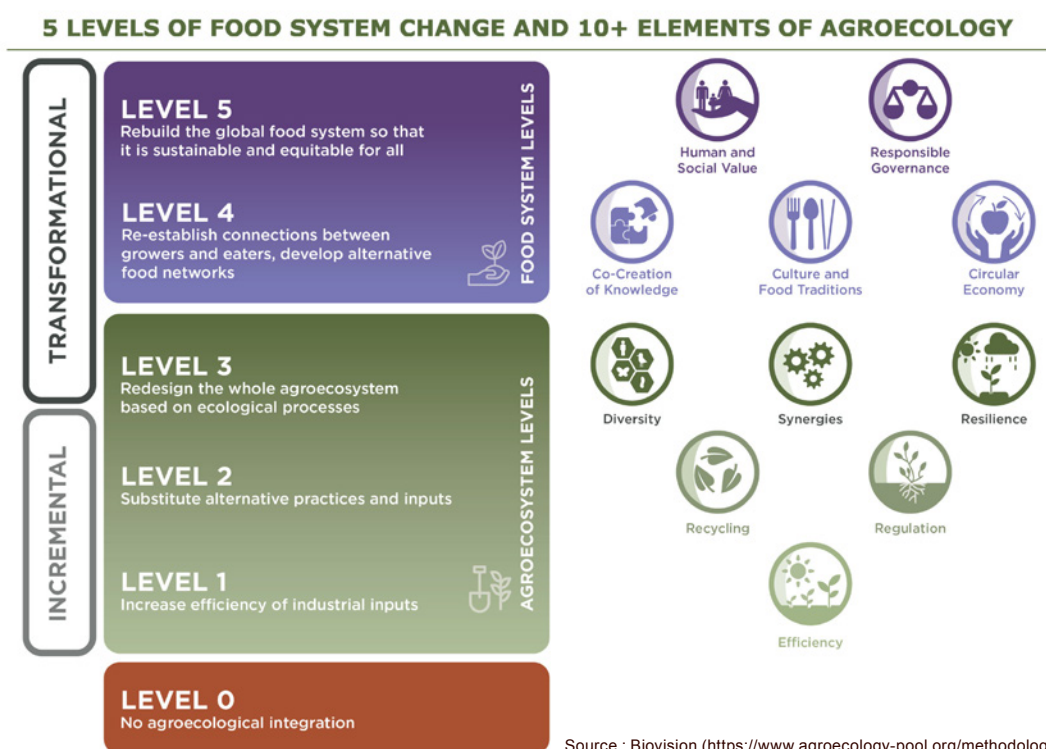
7 GLIESSMAN Steve, 2016, Transforming food systems with agroecology, <https://doi.org/10.1080/21683565.2015.1130765>

8 Flux financiers qui sont considérés comme relevant du secteur agriculture et sécurité alimentaire. Si le gouvernement s'est engagé à affecter 15% de l'APD à ce secteur, la part dédiée à l'agriculture et la sécurité alimentaire s'élevait en 2018 à 11,48%.

9 Comme les flux analysés sont ceux relatifs à l'agriculture et la sécurité alimentaire, ces cas sont assez rares.

10 Les projets soutenant l'agriculture de précision, par exemple, qui n'ont pas la volonté de dépasser le niveau 1, peuvent jouer contre la transition agroécologique : en réclamant détenir la clé de l'agriculture durable via des aménagements à la marge des systèmes productifs, ils détournent les moyens et l'attention de la nécessaire transformation en profondeur des systèmes alimentaires.

Ces niveaux ne permettent donc pas d'engager une transformation des systèmes alimentaires. Comme illustré dans ce graphique issu du rapport HLPE, les changements de niveau 1 et 2 sont de l'ordre de l'incrément et non de la transformation.



- **Les flux qui soutiennent potentiellement les niveaux 1, 2, 3, 4 et 5: les flux qui n'intègrent pas de manière suffisante la transition agroécologique**

De nombreux projets ont été classés dans l'étude comme promouvant potentiellement l'agroécologie (à tel ou tel niveau) car des références sont faites à des pratiques ou principes agroécologiques, sans qu'il n'y ait de véritables mesures concrètes, détails ou indicateurs pour les réaliser.¹¹ On ne peut exclure que ces projets renforcent à leur manière la transition agroécologique, on ne peut non plus l'assurer.

CATÉGORIE 3 // Soutien de l'agroécologie

Il s'agit ici de flux financiers qui font de la transformation agroécologique des systèmes alimentaires une priorité et qui affectent tout ou partie de leurs moyens à cette fin. Comme le montre l'illustration ci-dessus, cette transformation se niche particulièrement aux niveaux 3, 4 et 5. Sont donc regroupés dans cette catégorie les flux qui soutiennent totalement ou partiellement ces trois niveaux. Totalement ou partiellement: cela signifie que l'ensemble des budgets qui se retrouvent ici ne sont pas affectés à cette transformation. L'analyse de la part de chaque flux attribué à ce soutien réduirait encore le pourcentage des montants financiers qui soutient l'agroécologie.

¹¹ Selon les termes de l'étude : "A project would be assessed as "potentially promoting" if it contains some notion of ecology or mentions some elements like "biodiversity", "soil conservation", or "will privilege agroecological techniques when possible", but there is no clear mention of concrete measures taken, nor details".



3 // RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Aide publique au développement dans le secteur agriculture et sécurité alimentaire Dépenses approuvées durant la période 2013-2017

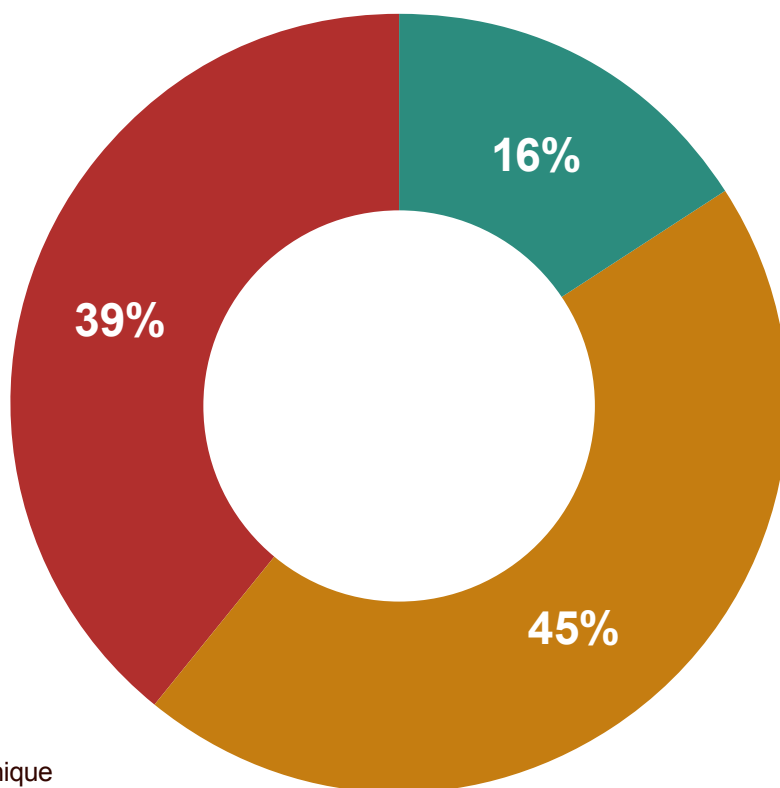
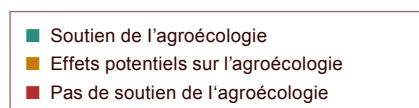
	Soutien de l'agroécologie	Effets potentiels sur l'agroécologie	Pas de soutien de l'agroécologie	Total des flux (et % du total des flux APD/ASA)
Flux gouvernementaux (€)	16.824.554 €	88.025.249 €	133.233.798 €	238.083.601 €
%	7%	37%	56%	19,8%
Enabel (€)	10.385.310,00 €	48.956.329,00 €	78.831.475,00 €	138.173.114,00 €
%	8%	35%	57%	11,5%
FBSA (€)	6.439.244,00 €	25.365.126,00 €	19.680.510,00 €	51.484.880,00 €
%	13%	49%	38%	4,3%
Humanitaire (€)	- €	13.703.794,00 €	34.721.813,00 €	48.425.607,00 €
%	0%	28%	72%	4,0%
Flux non gouvernementaux(€)	162.150.198 €	155.246.590 €	17.033.907 €	334.430.695 €
%	48%	46%	5%	27,8%
Flux multilatéraux(€)	16.615.167 €	298.913.822 €	314.826.054 €	630.355.043 €
%	3%	47%	50%	52,4%
Total(€)	195.589.919 €	542.185.661 €	465.093.759 €	1.202.869.339 €
%	16%	45%	39%	100%

Au total, ce sont 16% des montants analysés qui soutiennent l'agroécologie. 45% qui ont un effet potentiel sur l'agroécologie, et 39% qui ne soutiennent pas. Le manque de soutien à l'agroécologie est criant, et les chiffres seraient encore plus catastrophiques sans le soutien considérable des Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale (les flux non gouvernementaux) à l'agroécologie, qui permet de faire remonter un tant soit peu le chiffre global.



Part de l'aide publique

au développement de la Belgique dans le secteur Agriculture et Sécurité alimentaire qui soutient l'agroécologie (Période 2013-2017) →



Flux gouvernementaux

Les flux gouvernementaux représentent 19,8% des montants analysés. **Les flux gouvernementaux soutiennent l'agroécologie à hauteur de 7% de ses montants.**

- Les projets coordonnés par la Coopération Technique Belge, renommée Enabel en 2017, mobilisent plus de la moitié de ce budget. Les chiffres ne sont pas bons, **avec seulement 8% des montants gérés directement par la CTB/Enabel qui soutiennent la transition agroécologique.**
- Aujourd'hui supprimés, les programmes du FBSA ont représenté un cinquième des montants de flux gouvernementaux. Les programmes FBSA ont eu des impacts positifs significatifs sur la sécurité alimentaire, qui sont aujourd'hui reconnus¹². Les projets multi-acteurs du FBSA sont de plus les projets qui obtiennent les meilleures cotes dans cette catégorie, avec **13% des montants attribués à des projets qui soutiennent l'agroécologie.**
- L'aide humanitaire représente un peu plus d'un cinquième de ces flux, il est assez logique qu'il soit difficile de réaliser une transition agroécologique à travers ces projets qui se développent dans des situations d'urgence. Il est tout de même intéressant de remarquer qu'un certain nombre de projets humanitaires (28% du montant) ont des effets potentiellement positifs sur la transition agroécologique.

Il est à noter que l'étude s'est concentrée sur les flux validés entre 2013 et 2017, ils ne tiennent donc pas

compte des nouveaux portefeuilles d'Enabel, élaborés suite à l'adoption en 2017 de la nouvelle note stratégique agriculture et sécurité alimentaire pour la coopération au développement, intitulée « De la subsistance à l'entrepreneuriat ». Selon la première évaluation qui traite de ces programmes: « Le thème du développement durable est abordé dans les nouveaux portefeuilles de manière générale, essentiellement au travers de quelques aspects liés à l'environnement, sans mentionner comment traiter la question ni comment mesurer son traitement¹³ », l'intégration des trois dimensions du développement durable est donc extrêmement faible. Selon les premières analyses effectuées par la Coalition Contre la Faim, **il apparaît que les nouveaux portefeuilles d'Enabel ne soutiennent pas du tout l'agroécologie.**

En prenant de surcroît en compte le fait que les programmes FBSA ont été supprimés, il est fort à parier que le soutien à l'agroécologie par les flux gouvernementaux soit, à l'heure actuelle, proche du 0 pointé.

¹² Voir : Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au développement / SES (2019), Évaluation du Fonds belge pour la Sécurité alimentaire, de l'approche multi-acteurs et de l'intégration du thème de la sécurité alimentaire, Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, Bruxelles.

¹³ Service de l'Évaluation spéciale de la Coopération belge au développement / SES (2019), Évaluation du Fonds belge pour la Sécurité alimentaire, de l'approche multi-acteurs et de l'intégration du thème de la sécurité alimentaire, Service public fédéral Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement, Bruxelles.

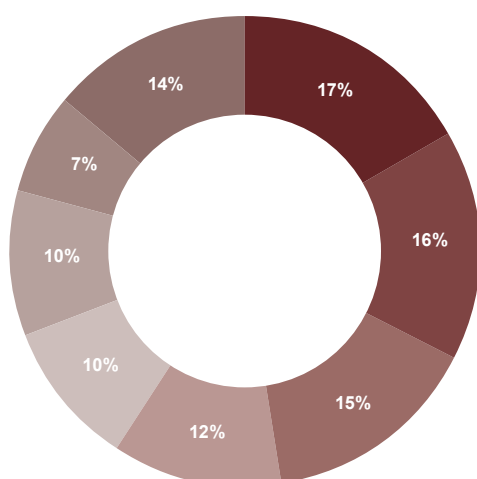


Flux non gouvernementaux

Comme l'identifie très clairement l'étude, ce sont les projets des acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG), cofinancés par la DGD, qui obtiennent les meilleurs résultats, **ces flux représentent 27,8% des montants analysés. Près de la moitié des montants attribués aux flux non gouvernementaux (48%) soutient l'agroécologie**, tandis qu'une autre moitié (46%) a des effets potentiels sur l'agroécologie.

Aide multilatérale

Multilateral contributions: repartition by institutions

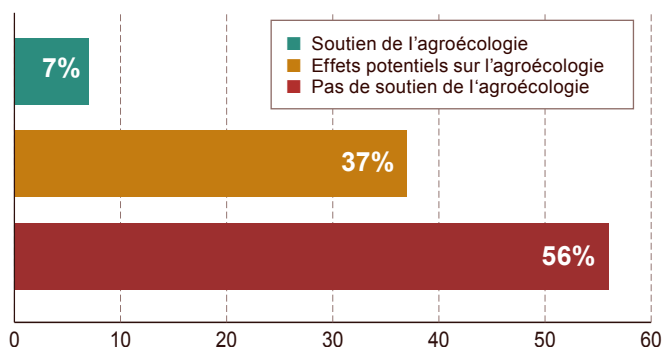


- UN World Food Programme - WFP
- European Development Fund
- UN Food and Agricultural Organisation
- World Bank Group
- UN International Fund for Agricultural Development IFAD
- Consultative Group on International Agricultural Research - CGIAR
- UN Central Emergency Response Fund - CERF
- Other¹⁴

Les flux financiers dédiés aux institutions multilatérales **représentent des montants très conséquents : ils représentent plus de la moitié des montants analysés (52%)**, c'est donc la part du lion de l'APD dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. C'est aussi le canal de l'APD qui obtient les moins bons résultats, **avec seulement 3% des montants qui soutiennent l'agroécologie.**

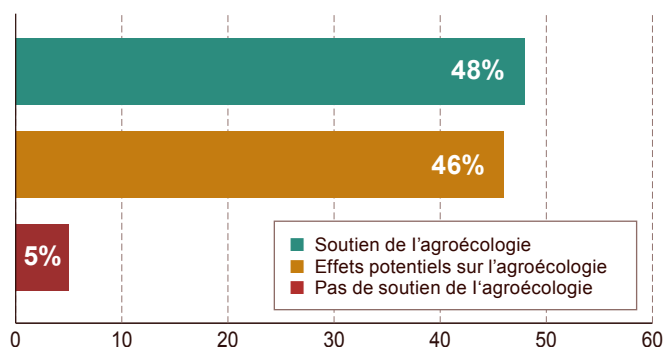
Part des flux gouvernementaux

dans l'aide publique au développement de la Belgique dans le secteur Agriculture et Sécurité alimentaire qui soutient l'agroécologie (Période 2013-2017)



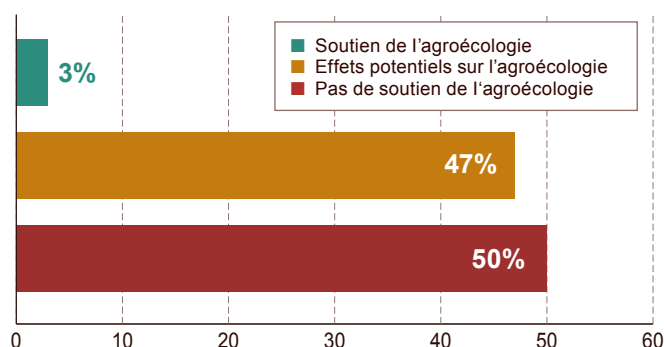
Part des flux non gouvernementaux

dans l'aide publique au développement de la Belgique dans le secteur Agriculture et Sécurité alimentaire qui soutient l'agroécologie (Période 2013-2017)



Part de l'aide multilatérale

dans l'aide publique au développement de la Belgique dans le secteur Agriculture et Sécurité alimentaire qui soutient l'agroécologie (Période 2013-2017)



¹⁴ Les autres bénéficiaires de l'aide multilatérale sont : African Development Bank (4,3%), UNICEF (3,5%), UNOCHA (2,5%), Global Environment Facility (1,5%), UNHAS Humanitarian Air Service (0,7%), UNWOMEN (0,3%), EU European union earmarked actions (0,5%), Asian Development Bank (0,2%), UNDP (0,05%), UN Volunteers UNV (0,02%).

4 // RECOMMANDATIONS

Recommandations générales sur l'APD dans le secteur agriculture et sécurité alimentaire

1/ **La Belgique doit devenir**, à l'instar de la France et de la Suisse, **un leader dans la promotion de l'agroécologie pour réaliser des systèmes alimentaires durables**. Avec ses universités agronomiques reconnues internationalement, des experts scientifiques de première ligne, précurseurs de cette thématique au niveau international, et la grande expérience de nombreuses ONG belges dans l'accompagnement de projets agroécologiques, la Belgique dispose de nombreux atouts pour se positionner en faveur de l'agroécologie.

2/ Au-delà du positionnement, **la Belgique doit faire de l'agroécologie sa priorité dans l'APD relative à l'agriculture et la sécurité alimentaire**.

a. Il est essentiel pour ce faire de **réviser en profondeur la stratégie de coopération au développement de la Belgique dans le secteur agriculture et sécurité alimentaire**.

b. La Belgique doit, au travers des différents canaux de l'aide, **doubler la part des programmes de coopération qui soutiennent l'agroécologie et la transformation des systèmes alimentaires d'ici à 2023** : de 16% pour la période 2013-2017 à 32% au minimum en 2023. Comme le montre l'étude, il y a beaucoup de travail à réaliser pour que les flux financiers de la Belgique soutiennent réellement l'agroécologie. Il y a du travail, mais ce n'est pas impossible et des cas de projets soutenant efficacement l'agroécologie, via une transformation pérenne des systèmes alimentaires, existent dans les différents canaux de l'aide.

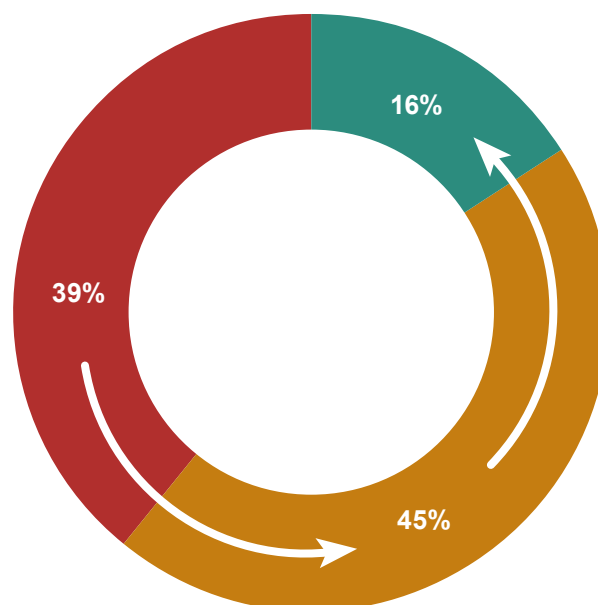
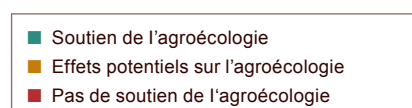
3/ La Belgique doit utiliser la grille de critères en 5 niveaux de la transition agroécologique comme outil d'aide à l'élaboration et au suivi-évaluation des programmes.

4/ La Belgique doit renforcer les échanges d'expertise et de bonnes pratiques (entre les canaux et au sein des canaux) et faciliter les approches multi-acteurs sur les systèmes alimentaires durables. Ceci afin de permettre entre autres :

- D'encourager les projets de recherche-action participative en collaboration étroite avec les paysans et paysannes;
- De soutenir l'intensification et le passage à l'échelle de l'agroécologie.

Part de l'Aide publique

au développement de la Belgique dans le secteur Agriculture et Sécurité alimentaire qui soutient l'agroécologie (Période 2013-2017)





Recommandations concernant les flux gouvernementaux

1/ Enabel :

- a. Pour tous les portefeuilles d'Enabel déjà signés : amener des modifications dans leur mise en œuvre afin de mieux tenir compte de l'approche agroécologique et de la sécurité alimentaire.
- b. Pour tous les portefeuilles d'Enabel en cours de négociation : modifier radicalement l'approche afin que les portefeuilles soutiennent des systèmes alimentaires durables, basés sur l'agroécologie, l'agriculture familiale et ses besoins.

2/ FBSA : L'agroécologie est une approche appropriée pour lutter contre la faim et pour atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle¹⁵. La Belgique doit remettre en place un dispositif ayant pour objectif principal la lutte contre la faim, visant prioritairement les populations rurales vulnérables, souffrant d'insécurité alimentaire, majoritairement les productrices et producteurs alimentaires. Ce dispositif devra soutenir la transition/intensification agroécologique de ces producteurs.

3/ Projets humanitaires : Dans le cadre du nexus humanitaire-développement, renforcer et mettre en avant les projets qui mettent l'accent sur les principes agroécologiques¹⁶.

Recommandations concernant les flux non gouvernementaux

Malgré un manque d'incitant et de soutien à la transition agroécologique par l'Etat, les ACNG soutiennent cette approche de manière importante (pour rappel, 48% des montants attribués aux flux non gouvernementaux soutiennent l'agroécologie), ils disposent d'une grande expérience et expertise sur ce thème. Mais il reste encore beaucoup de places pour des améliorations. Dans les échanges et dialogues entre la DGD et les ACNG, ainsi que dans les dispositifs de concertation comme les CSC, la Belgique peut stimuler et encourager les ACNG à échanger et à renforcer leur expertise sur le sujet.

Recommandations concernant l'aide multilatérale

L'aide multilatérale canalise 52% des montants analysés, c'est aussi le canal d'aide où il a été le plus compliqué d'accéder aux informations.

La tradition belge se veut favorable au multilatéralisme et au core-funding : 72% des montants de l'aide multilatérale analysés relèvent en effet de contributions à des organisations multilatérales sans affectation spécifique. Ceci n'est pas une mauvaise chose en soi. Par contre, la Belgique doit influencer les choix et stratégies de ces institutions multilatérales : ces institutions ne sont que la somme de leurs Etats membres et la Belgique peut y peser de sa voix, de son apport.

- Prioriser, au sein des institutions multilatérales, les programmes qui soutiennent l'agroécologie :
 - Pour le core-funding : la Belgique doit pouvoir peser dans les instances de décisions afin de promouvoir les programmes soutenant l'agroécologie.
 - Pour les « project-type interventions » (17% des fonds), et les contributions à des programmes et fonds spécifiques gérés par des organisations internationales (11% des fonds) : favoriser les projets soutenant l'agroécologie. Nous recommandons particulièrement que la Belgique contribue au développement de l'unité agroécologie de la FAO.
- Jouer un rôle moteur, au sein de la délégation européenne, pour l'adoption de positions ambitieuses en faveur du passage à l'échelle supérieure des transitions agroécologique dans le cadre du processus politique du CSA (Comité de sécurité alimentaire mondiale) sur les « Approches agroécologiques et autres approches innovantes », processus basé sur le récent rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du CSA.
- Prioriser le soutien aux organismes spécialisés des Nations-Unies en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire (FAO, PAM, FIDA).
- Augmenter les financements alloués à la recherche sur l'agroécologie et les systèmes alimentaires durables (notamment au CGIAR)

¹⁵ "Agroecological approaches are presented as promising avenues to achieve FSN, since they do not consider productivity alone and suggest addressing social inequalities and power asymmetries (Massett et al., 2011 ; Kanter et al., 2015; HLPE, 2018), including gender and ethnic minority inequalities (Massicotte, 2014; Bezner Kerr et al., 2019)." HLPE, 2019, p.46.

¹⁶ Par exemple, en soutenant des systèmes d'aide alimentaire favorisant les productions agroécologiques des agricultures familiales de la région/pays.



Acronymes

- ACNG:** Acteurs de la Coopération Non Gouvernementale
APD: Aide Publique au Développement
CSA: Comité de Sécurité Alimentaire Mondiale
CSC: Cadre Stratégique Commun
CTB: Coopération Technique Belge
DGD: Direction Générale de la coopération au Développement et aide humanitaire

ANNEXE // GRILLE DE CRITÈRES AGROÉCOLOGIQUES SELON LES NIVEAUX DE GLIESSMAN ET LES 10 ÉLÉMENTS DE L'AGROÉCOLOGIE DE LA FAO

Outil « Agroecology Criteria Tool »¹⁷, réalisé par la Fondation Biovision (Suisse)

Niveau 1 // Amélioration de l'efficacité des pratiques industrielles et conventionnelles

1.1 // Efficience :

Réduction de l'usage de l'eau, Réduction de l'usage des pesticides et des médicaments vétérinaires; Réduction de l'usage des engrais de synthèse; Réduction de l'utilisation d'énergie; Réduction de l'utilisation de semences; Réduction des pertes et gaspillages; Utilisation de variétés de plantes et de races animales améliorées.

Niveau 2 // Substitution de l'usage d'intrants industriels ou conventionnels par des alternatives plus durables

2.1 // Recyclage

Alternance des amendements; Utilisation d'engrais vert; Recyclage des eaux usées; Utilisation des déchets de biomasse pour la production d'énergie; Atténuation climatique par des pratiques alternatives (augmentation du stockage de carbone dans les sols); Autres pratiques qui encouragent le recyclage de la biomasse et des matières organiques.

2.2 // Régulation/ Equilibre

Lutte biologique intégrée; Culture-abris pour la lutte contre les ravageurs; Autre lutte contre les ravageurs; Culture de couverture pour une santé des sols améliorés; Cultures pérennes; Labour réduit; Adoption du bio et de méthodes d'exploitation à faibles intrants; Pollinisateurs domestiqués; Autres mesures de niveau 2.

Niveau 3 // Réaménagement de l'ensemble de l'agroécosystème

3.1 // Synergies

Plants de non-culture; Agroforesterie; Pâturage régénératif; Systèmes de polycultures élevages intégrés; Autres combinaisons/intégrations au niveau de la ferme pour optimiser les synergies (écologiques); Lutte biologique intégrée par manipulation de l'habitat; Autre planification du paysage et activités synchronisées au niveau du paysage conduisant à des services écosystémiques agricoles intégrés; Atténuation climatique à travers un réaménagement du système productif (augmentation des stocks de carbone, réduction des émissions de gaz à effet de serre).

3.2 // Diversité

Amélioration de la diversité des semences/races locales; Intégration de cultures et races adaptées localement; Rotation de deux cultures; Rotation de 3 cultures et plus; Fermes diversifiées dans l'espace; Biodiversité; Pollinisateurs naturels; Approche multi-habitat; Diversification des régimes et de la consommation.

3.3 // Résilience

Résilience systémique des agroécosystèmes aux événements climatiques extrêmes et autres perturbations (tempête, fortes pluies, gel, inondation, sécheresse, incendie); Résilience systémique /capacité adaptative au changement des conditions environnementales dû au changement climatique (salinité, températures moyennes, nouveaux ravageurs et maladies); Résilience des conditions de vie.

¹⁷ <https://www.agroecology-pool.org/methodology/>



Niveau 4 // Reconnexion des producteurs et consommateurs, développement de réseaux alimentaires alternatifs

4.1 // Economie circulaire et solidaire

Support aux entreprises : reconnexion entre producteurs et consommateurs ; Soutien à la génération de valeur régionale.

4.2 // Culture et traditions alimentaires

Tradition alimentaire et régimes.

4.3 // Co-création et partage de savoirs

Connecter les agriculteurs pour partager les savoirs.

Niveau 5 // Reconstruire le système alimentaire global pour le rendre durable et équitable pour tou.te.s

5.1 // Valeur humaine et sociale

Approche genre et approche groupes vulnérables ; Renforcement des capacités organisationnelles ; Equité, dignité, inclusion ; Soutien au droit à l'alimentation (suffisant, accessible, adéquat).

5.2 // Gouvernance responsable

Développement politique sur les liens producteurs-consommateurs ; Prise de décision inclusive ; Etablissement d'une gouvernance équitable et de droits sur les ressources naturelles ; Développement politique sur les liens entre agroécologie et changements globaux.



©Iles de Paix

CONTACTS

Note rédigée au nom de la Coalition contre la faim par :

- **François Grenade (Iles de Paix)**

Commentaires et relecture :

- **Patricia Toelen (DBA)**
- **Stéphane Desgain (CNCD-11.11.11)**
- **Pierre Collière (Eclosio)**
- **Suzy Serneels (Broederlijk Delen)**
- **Stéphane Parmentier (Oxfam Solidarité)**
- **Thierry Kesteloot (Oxfam-Solidarité)**



coalitie **tegen de honger**
coalition **contre la faim**

WWW.COALITIONCONTRELAFAIM.BE